



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD, EMPLOI, VIE ÉCONOMIQUE

Découvrez les premières missions à pourvoir et inscrivez-vous, c'est le moment !

Vous êtes dispo cette année, vous voulez effectuer une mission autour du sport santé, dans le domaine culturel, auprès des jeunes dans les collèges ? Le Conseil départemental vous propose 14 missions pour signifier votre engagement citoyen au service des Gardoises et des Gardois.

Publié le 29/08/2023 -- Temps de lecture: 15 minutes



Matinée de recrutement au Conseil départemental du Gard

Le 7 septembre de 9h à 12h à l'Hôtel Edouard Mouret : **Inscription ici**

Les missions proposées

Citoyenneté

- Valoriser l'engagement citoyen des jeunes par le service civique
- Accompagner les jeunes du CDJ dans la réalisation de leurs projets

Culture

- Ambassadeur des musées du Gard (Pont-Saint-Esprit)
- Développement et valorisation des arts visuels et de l'éducation artistique dans le Gard
- Structuration et valorisation des musiques actuelles dans le Gard
- Organisation de la programmation événementielle commémorative et de la coordination des ateliers
- Chargé de participer au nouveau projet de recueil des archives orales des Gardois aux Archives départementales du Gard
- Valorisation et mise en réseau des acteurs et dispositifs du spectacle vivant

Solidarité

- Aide à l'accompagnement éducatif des mineurs non accompagnés (MNA)
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et en situation de handicap
- Dynamiser un espace social partagé
- Réalisation d'un annuaire des structures d'insertion

Sports

- Valoriser et faire vivre le label « Gard Terre de Jeux 2024 » auprès des publics au Grau-du-Roi
- Promouvoir et développer le label « Gard Terre de jeux 2024 » auprès des partenaires et des publics

Le service civique c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le service civique s'effectue en France ou à l'étranger. Il est indemnisé 600 € par mois. Il permet de

s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité.

10 domaines d'action sont proposés au niveau national : solidarité, santé, culture et loisirs, éducation pour tous, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence, citoyenneté européenne.

Quelle plus-value pour les volontaires ?

Les organismes accueillant des volontaires en engagement de service civique doivent obligatoirement leur assurer une formation civique et citoyenne.

Cette **formation civique et citoyenne** comprend de manière obligatoire une **formation aux premiers secours**.

Le Conseil départemental du Gard a mis en place, ces dernières années, une formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), 12 jeunes l'ont passé cette année. La collectivité a également mis en place une formation sur le gaspillage alimentaire et le développement durable ainsi qu'une formation sur la découverte des médias avec « Radio Sommières ».

Le contenu et le déroulement de ces modules sont définis par l'organisme d'accueil qui peut les organiser en interne ou faire appel à un organisme extérieur.

L'engagement citoyen dans le service civique est également un atout, un excellent moyen pour les jeunes de se constituer un réseau pour leur avenir professionnel.

Contact

Carla MARIN - Direction éducation, jeunesse et sports - Service jeunesse et sports
Chargée de mission et de projet départemental - Carla.marin@gard.fr - Tél : **06 40 97 81 31**

Paroles d'élues

L'intérêt général est au cœur des missions du Conseil départemental. Permettre aux jeunes d'effectuer un service civique au sein de notre collectivité ou dans d'autres structures partenaires, est une plus-value à la fois pour les jeunes et pour notre collectivité. Nous sommes donc satisfaites que le Conseil départemental leur donne le choix de rendre service aux Gardoises et aux Gardois au travers de nombreuses missions qui feront d'eux des acteurs citoyens. C'est une expérience enrichissante et formatrice pour leur avenir.

Françoise Laurent-Perrigot
Présidente
du Conseil départemental du Gard

-

Amal Couvreur
Vice-présidente
déléguée à la Politique de la ville



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76